

Semaine des 4 jours

28 sept. 2023

4 membres APIE présents

Objectifs

Réunion organisée par le corps enseignant pour montrer l'intérêt d'un passage à une semaine de 4 jours au lieu de 4,5 jours

Notes

Une réunion de 4 jours est dans le but de montrer la situation qu'elles vivent, les enfants sont très fatigués le jeudi. Pour la maternelle, pas de possibilité de faire une activité après la sieste.

En ce moment les après midi, elles font 2 fois 45 min, difficulté de faire les activités, pas d'échanges calmes, toujours les presser les enfants.

Réunion d'équipe/ temps haché pas 3h juste 45 min

Difficulté de mettre en place et suivre les projets

Il y a 93 % des communes qui sont sur 4,

● Les points positifs

coupure liée à la sieste

- n'augmente pas le temps de travail car ils sont déjà à la maison le soir
- le fait de finir un peu tard, elles auront plus de contact avec les parents
- Temps d'échanges informel mais important.
- Les enfants seront plus réceptifs, car le jeudi journée terrible / apprentissage compliqué
- Ils seront moins fatigués, du fait qu'ils se reposent le mercredi
- 4 jours rallongent pas plus et du coup ils feront les activités extra scolaires le mercredi matin.
- Du coup pas de devoir pour le mercredi

- C est une bonne coupure dans la semaine
- Aucune différence pour les évaluations entre 4 j et 4 et demi
- Développement durable avec les 4 jours
- Il y aura moins d absentéisme le mercredi
- Journée du mercredi plus pour faire les activités
- Le programme scolaire est proposé pour un fonctionnement sur 4 jours.

Témoignage

1 enseignante et parents d'élève d aigrefeuille

- Conta dispo les élèves notamment en fin de semaine/ très bénéfique, par apprentissage/ pas la même sollicitation. Ils sont présents pour les apprentissages cycle 3, plus de temps pour la construction des projets.
- Temps pour tout / sont alae même s' ils lèvent l' enfant a la même heure pas le même stress et intellectuelle dans la journée.
- Foyer rural vient les chercher pour les activités, Écart de coût 1 € par mercredi.
- Enseignants mieux les enfants sont mieux
- Transition familles à déjà vécu les deux, trouve bien finalement les 4 j. Moins d' absentéisme et activité extra scolaire plus le mercredi
- Les horaires 8h30 11h45 13h45 16h30.
- Pas plus de 6h de cours par jour soit 24h dans la semaine
- Du coup ils n'ont que deux soirs de devoirs lundi et jeudi, il y a aussi l'aide aux devoirs.

Elles parlent du bien être des enfants mais sans savoir comment se fera la garde du mercredi. Elles n'ont pas penser à la situation par rapport au sicoval.

Le temps est la ALAE des autres soirs du mercredi 3 h, mais sans donner de lieux.

Ils argumentent sans donner d'idée du fonctionnement, ni du coût que cela pourrait représenter.

Fonctionnement aigrefeuille idéal mais pas forcément transposable car nous n'aurons pas forcément le même niveau de service (petite école) :

- le foyer rural propose des activité pour les enfants et vient récupérer les enfants directement à l'ALAE
- tous les soirs de la semaine un aide au devoir sans surcoût (bénévole) - les enfants rentrent sans devoir à la maison
- surcoût très faible pour les familles (plutôt tranche haute du quotient) 1€ par mercredi

L'échange avec le maire

- Attente proposition/ organisation centre loisir construire les enfants aux activités

- Condition alae à l' école , comment faire la mairie avec le temps périscolaire garderie alae tarif forfaitaire, revenus quo 1,75 € . Le coût financier entre alsh et alae est différent.
- l'extrascolaire (alsh=) est délégué au sicoval au niveau de la compétence,. La commune n à plus de droit intervenir
- Si on passe 4 j attentifs au besoin des parents service public de garde, même niveau service alae (qualité)
- Égalité d' accès/ revenu modeste, commun qui va le prendre en charge, jusqu'à midi ?
- Sicoval organisation sur pedt, la caf et si on passe 4 j on risque de perdre les subventions.
- PEDT sur 5 ans, il faut renégocier tous les partenaires, ça ne se fait pas de suite. Risque juridique de la loi si on passe 4 j c'est le tout mercredi en périscolaire! C'est vital que le Sicoval puisse être en accord avec toutes les communes et qu'ils acceptent de prendre le mercredi.

Le maire indique effectivement que la municipalité accompagnera les familles mais sans le Sicoval, il annonce une perte des subventions CAF.

- Sicoval - même service public pour toutes les communes, même niveau solidarité financière. Il faut un consensus .
- Escalquens ne prend pas de décision seul.
- Si la communication met en place la périscolaire, mais il faut voir les enseignants, les parents d' élèves, ils faut être unanime
- Il faut évaluer le budget de cette organisation, alae coûte à la mairie déjà 400 000€ à l' année, transfert de coût du soir au mercredi matin, on s engagé pas à l' aveugle .
- Coût évaluation service sur le prochain pedt en 2025. Il y a deux ans, une demande avait déjà été faite au conseil d'école mais pourquoi n' a pas eu d' étude. Et le sicoval risque bloquer. Il faut une adhésion large des parents ?
- Risque juridique, mercredi périscolaire mais un accord partiel avec le sicoval, ça soit ça passe côté classique avec la commun.
- Il faut reprendre une délibération au sicoval. Sicoval n à pas les locaux. Quel est la tendance du sicoval ?

Des discussions seront ouvertes si la majorité des parents émet un avis favorable au projet lors du vote qui aura lieu d'ici la fin de l'année.

Points à voir :

Comment ça se passe l'aide APC voir pour faire entre midi et deux. Mais c'est en réflexion, souvent c'est 30 min au lieu d'heure.

Manque une organisation pour l'idée 4 jours. Attente un retour de la part de mairie et les horaires d'écoles

La mairie est ouverte à toutes discussions sur ce sujet.

Pour info, tous les 3 ans, à l'académie, il y a le vote pour voir quel type de cycle 4 ou 4 et demi. Ça se fait en général en janvier, la date est le 10 janvier. Du coup risque de faire un vote de principe avant Noël au conseil d'école.

Position de l'APIE

Aucune position ferme au sein de l'association **MAIS** comme toujours, ouverts aux discussions afin de comprendre les difficultés des maîtresses, pour le bien des enfants et l'organisation des parents.

Aucun sondage sans information complémentaire sur l'organisation ne pourra être fait.

PAR CONSÉQUENT - Nous proposons à la mairie d'organiser un CSS avec des représentants libres pour participer aux échanges avec la présence d'un membre APIE.

C'est un projet moyen terme qui doit être mûrement réfléchi logistiquement afin de proposer une solution claire aux parents avant de prendre une quelconque position.

L'objectif de la rentrée 2024 est incohérent pour l'instant.